



**EPTB**

Etablissement Public Territorial  
de Bassin du Vidourle

**MÉMENTO 2026**





Méandre Marsillargues



Bassin versant du Vidourle

**4**

Membres et enjeux

**6**

Se protéger et s'adapter aux inondations

**8**

Restaurer les zones humides et préserver la biodiversité

**10**

Préserver la disponibilité et la qualité de la ressource

**12**

Contrat Eau et Climat

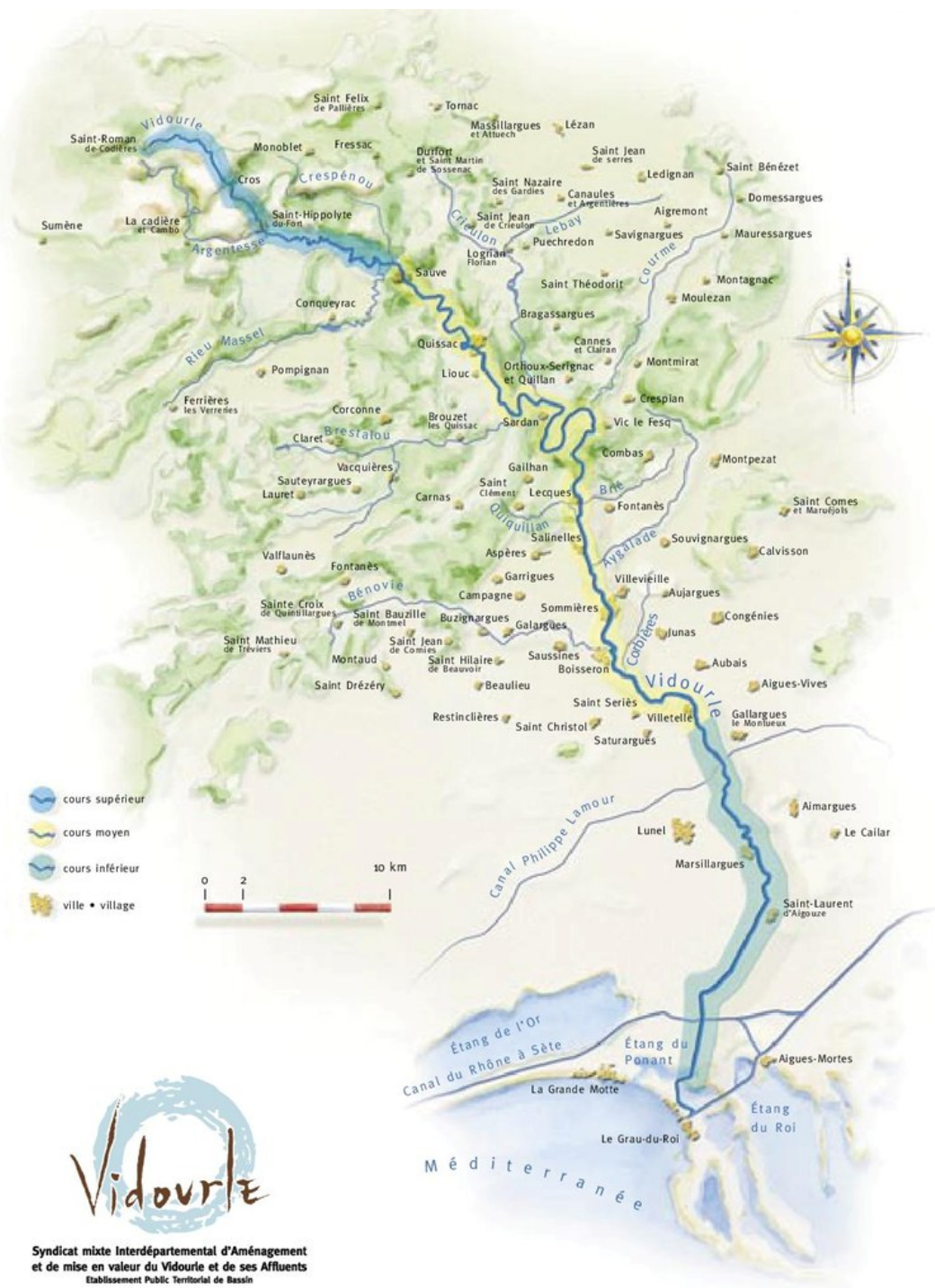
**14**

Gouvernance et budget

**15**

# SOMMAIRE

# LE BASSIN VERSANT DU VIDOURLE



Le **bassin versant** du Vidourle est la zone géographique d'où proviennent toutes les eaux qui l'alimentent (source, affluents, nappes alluviales, ruissellements ...). Il est limité par des **frontières naturelles** : les lignes de crêtes ou lignes de partage des eaux.

## LE BASSIN VERSANT EST LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DE L'EPTB VIDOURLE

## UN FLEUVE TYPIQUEMENT MÉDITERRANÉEN

Le Vidourle est un fleuve typiquement méditerranéen **aux crues soudaines et aux étiages** (périodes de basses eaux) **estivaux très sévères**. En été, le débit peut être très faible, de l'ordre de quelques litres par seconde et à l'automne il peut atteindre plusieurs millions de litres par seconde.

Le Vidourle s'étend sur **85 km** et traverse **28 communes** dans les départements du Gard et de l'Hérault. Se distinguent :

- **Le haut Vidourle** : Le fleuve présente, dès les premiers kilomètres, l'aspect d'un **torrent cévenol** puis disparaît dans le karst (massif calcaire) en aval de Saint Hippolyte du Fort, avant de réapparaître à la résurgence de Sauve.
- **Le moyen Vidourle** : De Sauve au pont de Lunel, le Vidourle traverse une région formée de collines et de monts d'altitude moyenne. Il s'élargit, la pente est moins forte et les affluents nombreux. Le fleuve dessine de **nombreux méandres** entre Quissac et Vic le Fesq.
- **Le bas Vidourle** : En aval de Gallargues-le-Montueux, le Vidourle arrive dans une plaine littorale. Il est **endigué** (contenu par des digues) sur la majeure partie du linéaire et débouche en mer par le chenal maritime du Grau du Roi, au travers de l'étang du Ponant via la passe des abîmes.

## LES AFFLUENTS DU VIDOURLE

L'Argentesse, le Crespenou, le Rieu Massel, le Brestalou, le Criulon, la Courme et la Bénovie sont les principaux affluents du Vidourle. Certains sont très souvent en assec durant l'été.

## LE BASSIN VERSANT DU VIDOURLE EN CHIFFRES

**800**

km<sup>2</sup>

**+ 1 000**

km de cours d'eau

**95**

communes

**127 000**

habitants

**450 000**

habitants en période  
estivale

**12**

EPCI

## LES CRUES HISTORIQUES : « VIDOURLADES »

De grandes quantités d'eau peuvent s'abattre en quelques heures et transformer le Vidourle en véritable torrent. La majorité de ces crues exceptionnelles se produit à l'automne, lors des célèbres « **épisodes cévenols** ».

Elles sont à l'origine d'inondations, de destruction de bâtiments, de routes, de ponts, de digues ou de réseaux d'assainissement, de noyades...

Les crues historiques sont celles de 1907, 1933, 1958 et 2002.



## DES MILIEUX HUMIDES

Il s'agit des **espaces connectés ou non au cours d'eau, qui sont en eau tout ou partie de l'année**. Ils sont indispensables pour les **avantages infinis** qu'ils procurent : lutte contre le réchauffement climatique et atténuation de ses effets, réserves hydriques naturelles en période de sécheresse, protection contre les inondations et les submersions marines, auto-épuration des eaux, réservoirs de biodiversité, bien-être, tourisme... Bras-morts, mares, prairies humides, étangs sont les milieux humides rencontrés sur le bassin versant du Vidourle.

## UNE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE

Le bassin versant du Vidourle présente une biodiversité spécifique des milieux méditerranéens avec de fortes variations d'humidité entre des hivers pluvieux et des étés secs. La biodiversité des cours d'eau **joue un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes aquatiques**.



## LA RIPISYLVE

La **ripisylve**, c'est ce joli mot pour parler des bois, des arbustes et des buissons qui longent nos rivières. A l'EPTB, on la protège et on en prend soin pour qu'elle continue d'accueillir oiseaux, poissons et petites bêtes, tout en gardant les berges stables.

La ripisylve a de nombreuses fonctions : elle maintient les berges, ralentit les écoulements, favorise l'épuration des eaux et offre des habitats diversifiés pour la faune et la flore. Elle sert également :

- ♦ **d'axe de migration** pour les poissons qui remontent le fleuve : l'alose feinte, l'anguille, la lamproie marine, le perche, le brochet...
- ♦ **de couloir de déplacement** pour les mammifères : castor d'Europe, loutre...
- ♦ **de relais** pour les oiseaux : l'aigrette garzette, le héron cendré, le cincle plongeur, le martin pêcheur, le rollier d'Europe...
- ♦ **d'habitat naturel** pour les tortues, invertébrés, chauves-souris...

## LE VIDOURLE, SITE « NATURA 2000 »

Le Vidourle, de **Sommières et la mer**, a été retenu comme site d'Intérêt Communautaire Natura 2000, en 2006, du fait de la présence des forêts de saules et peupliers blanc, de la libellule Gomphus Graslini, la tortue Cistude d'Europe, l'Alose feinte et le castor d'Europe.

D'autres sites Natura 2000 sont présents sur le bassin versant : à proximité de l'étang de l'Or, en Camargue gardoise, dans le secteur des gorges du Rieutord, Fage, Cagnasse » ... Ce réseau de sites naturels vise à préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables à l'échelle européenne.

# LES MEMBRES DE L'EPTB VIDOURLE

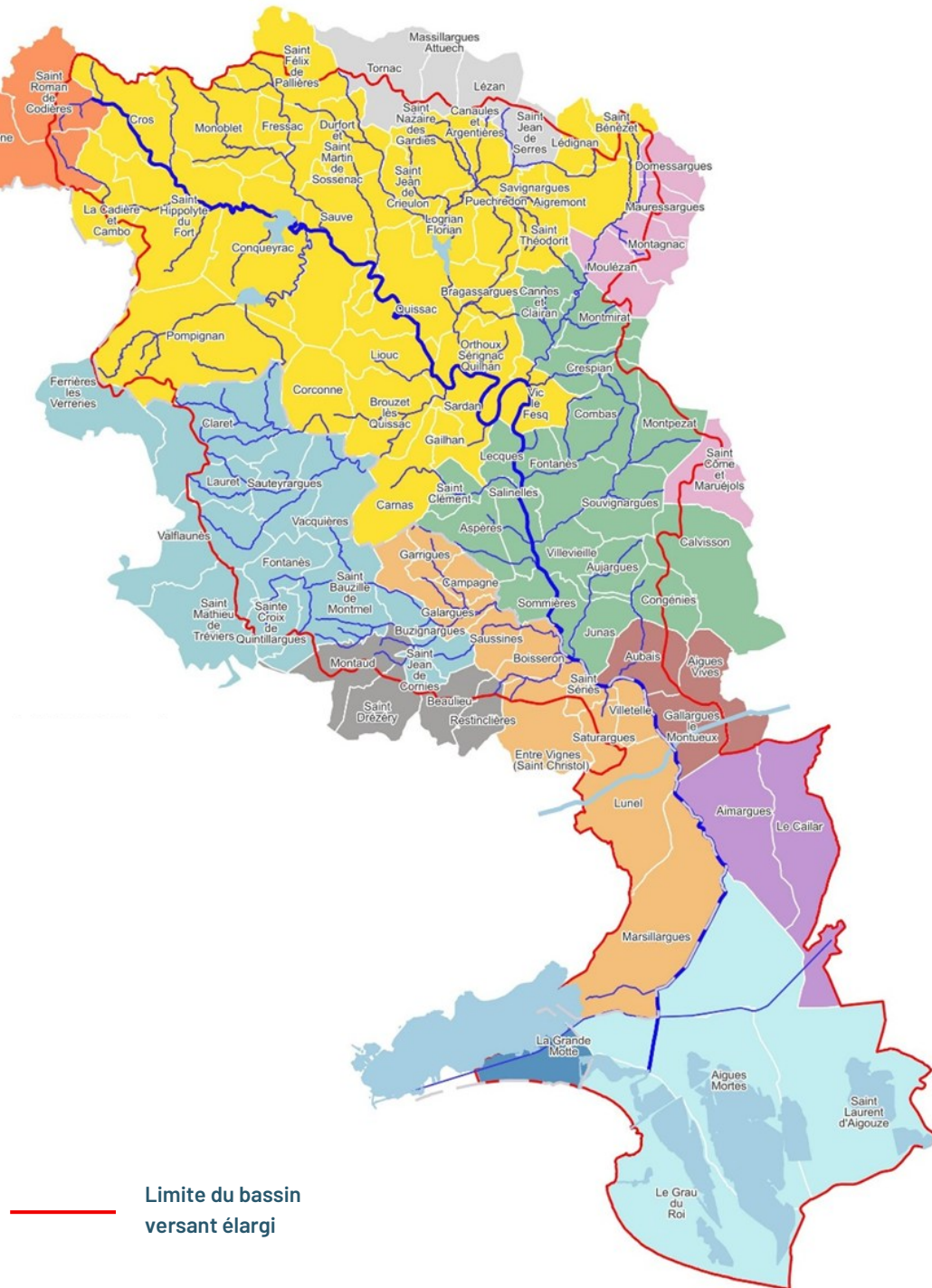
**10**  
EPCI membres

**86**  
communes

Les membres de l'EPTB représentent 10 des 12 intercommunalités qui couvrent le bassin versant. Ils adhèrent pour tout ou partie de leur territoire :

- Communauté d'agglomération Alès Agglomération
- Communauté d'agglomération Lunel Agglomération
- Communauté d'agglomération Pays de l'Or
- Communauté de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises
- Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup
- Communauté de communes Pays de Sommières
- Communauté de communes Petite Camargue
- Communauté de communes Piémont Cévenol
- Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle
- Communauté de commune Terre de Camargue

Tous les membres partagent une compétence obligatoire portant sur les actions d'intérêt général de l'EPTB. Par ailleurs l'EPTB exerce par transfert ou délégation, au choix et à la charge de chacun selon son adhésion, des compétences optionnelles.



— Limite du bassin versant élargi

# LES GRANDS ENJEUX SUR LE BASSIN VERSANT DU VIDOURLE

**La protection des personnes et des biens face aux inondations**



**Des milieux et une biodiversité à préserver**



**Les enjeux**

**Une ressource en eau disponible pour les usages et pour les milieux, aujourd'hui et demain**



**Une qualité d'eau compatible avec les usages et la vie aquatique**



**Une implication forte des acteurs autour de ces enjeux**



# SE PROTÉGER ET S'ADAPTER AUX INONDATIONS

## LES CRUES HISTORIQUES DU VIDOURLE EN CHIFFRES :

### 1958

6,76 m au pont de Sommières

### 2002

Crue de référence (moyen et bas Vidourle) 2 400 m<sup>3</sup>/s au pont de l'autoroute

### 1995/2014

Crues de référence sur la partie amont du bassin versant

## ZOOM SUR LA CRUE DE SEPTEMBRE 2002 :



**200 à 400 ans**  
de période de retour de l'évènement

**2**  
personnes décédées dans le Gard, dont 1 sur le bassin versant

**830 000 000 €**  
de dégâts liés à l'inondation dans le département du Gard



## 52 %

de la population du bassin versant vit en zone inondable

Un cours d'eau libre dans sa partie amont et endigué dans la basse vallée (la plus peuplée : 29 100 personnes)

## ENJEUX

Les crues soudaines sont inhérentes au climat méditerranéen. Les effets du **changement climatique accentue les phénomènes extrêmes**. L'enjeu réside dans la **protection des personnes et des biens** impactées par les crues du Vidourle et ses affluents.

## OBJECTIFS

- Planifier l'aménagement du territoire pour limiter les dégâts liés aux inondations
- Développer la connaissance et la culture du risque
- Protéger les communes, les habitants, les agriculteurs et les entreprises face aux inondations

## LES ACTIONS LIÉES AU RISQUE INONDATION S'INSCRIVENT DANS LE PAPI VIDOURLE

### PAPI 1

2003-2011  
43 actions  
**35 000 000 €**

### PAPI 2

2012-2020  
31 actions  
**15 000 000 €**

### PAPI 3

2024-2029  
48 actions  
**Estimation 68 000 000 €**



## CULTURE DU RISQUE

Développer la **connaissance et la conscience du risque** lié à l'inondation concourt à améliorer la compréhension des phénomènes en jeu, anticiper, s'adapter et se protéger.

Les actions :

- Sensibilisation des scolaires
- Pose de repères de crue
- Etude de zonage du risque inondation
- Amélioration de l'alerte



# 93

repères de crues posés

# 38 924

élèves sensibilisés en 15 ans

## ACCOMPAGNEMENT À LA GESTION DE CRISE

Pour se préparer aux inondations, intervenir efficacement et réduire les dommages, organiser la crise est essentiel.

Les outils :

- **PCS** (Plans Communaux de Sauvegarde), **PICS** (Plans Intercommunaux de Sauvegarde), **DICRIM** (Dossier d'Information communal sur les Risques Majeurs)
- Barrières sur les passages à gué

## RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ

Un programme pour mieux se protéger des inondations : **ALABRI**. Ce dispositif aide les habitants à **protéger leur logement face au risque inondation**. Un diagnostic précis est établi et s'accompagne de préconisations de travaux pour mettre en sécurité son **habitation, son entreprise, son exploitation agricole, les bâtiments publics**. Le diagnostic est pris en charge par l'EPTB à 100 % dans le cadre du PAPI. Les aides financières peuvent couvrir jusqu'à 80% du montant des travaux.

## ETUDE DE ZONAGE INONDATION

L'**amélioration de connaissance** du risque inondation dans les zones urbaines tant sur les problématique de **débordement** que sur le **ruissellement pluvial** devrait permettre une meilleure prise en compte du **risque inondation dans les projets d'aménagement du territoire**. En 2026, ces études concerneront Lunel, Aumargues, Durfort et Junas.

## SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

Le peigne à embâcles de Sommières et les zones d'expansion de crue, stockent de l'eau, ralentissent les écoulements et piègent les bois-morts.

## OUVRAGES DE PROTECTION

4 grands ouvrages de rétention (barrages de Ceyrac, Conqueyrac, La Rouvière et le bassin de la Garonette) permettent de stocker 32 millions de m<sup>3</sup> d'eau.

35 km de digue et une dizaine de zones aménagées pour résister aux surverses (ouvrages de protections) ont été conçus pour protéger les personnes et les biens face à la montée des eaux en déviant les écoulements, dans la basse vallée

### Les ouvrages hydrauliques en projet dans le secteur de la basse vallée :

Confortement des digues de 1er rang : suppression des risques de ruptures, sécurisation des surverses et confortement des ouvrages à la cote existante.

Cout de l'opération : 44 038 030 € HT

Création de digues de 2e rang : protection des zones urbaines

Cout de l'opération : 23 649 440 € HT





# RESTAURER LES ZONES HUMIDES ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

## 51 %

d'espaces naturels

## 90

seuils sur le Vidourle

## 28

km de continuité  
écologique restaurée  
depuis la mer

## ENJEUX

Les milieux humides (cours d'eau, bras morts, mares ....) sont des écosystèmes propices à la vie sauvage.

La **ripisylve** : « forêt de rives » rempli de nombreuses fonctions.

La **libre circulation des espèces** le long des cours d'eau (continuité écologique) et le **transport naturel des sédiments** (transport solide) sont essentiels au bon fonctionnement des cours d'eau.

Des espèces et des espaces remarquables et pour certains protégés :

- Les poissons migrateurs (Alose, Anguille ...)
- Chiroptères, tortues, libellules ...
- Habitats d'intérêt communautaire

Cette biodiversité des milieux humides joue un rôle essentiel dans leur

## OBJECTIFS

- Reconquérir la biodiversité en soutenant la **restauration du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques**.
- Redonner un fonctionnement naturel aux cours d'eau**, décroiser les seuils en rivière et rétablir les corridors écologiques, pour permettre aux espèces animales et végétales de se développer et favoriser leur capacité de résilience.



## LES PLANS DE GESTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ZONES HUMIDES

Programme  
d'intervention  
pour la gestion de  
la végétation

Projet

Plan de gestion  
des espèces  
envahissantes

2025/2029

Plan de gestion  
stratégique des  
zones humides

2027

Plan de  
gestion du  
ponant

Projet



## 7 FORESTIERS AU SERVICE DE NOS RIVIÈRES : « L'ÉQUIPE VERTE »

L'équipe verte contribue à **préserver les milieux aquatiques**, la ripisylve et à **prévenir les inondations** par la gestion de la végétation et des bois morts. Les forestiers assurent également une surveillance permanente des milieux et des espèces.

## CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

L'objectif est de **libérer de nouveaux espaces de migration** et ainsi multiplier les possibilités de trouver de **nouvelles zones de fraie**.

6 ouvrages ont été aménagés, restaurant plus de 28 km de libre circulation :

- Le **seuil de Terre de port** : ouvrage franchissable + barrage anti-sel (187 255 € HT)
- Le **seuil de Saint Laurent d'Aigouze** : avec passe à poissons et à anguilles (351 113 € HT)
- Le **seuil de Marsillargues** : passe à poissons avec bassin et à anguilles (595 000 € HT)
- La passe à poissons sous le pont de **l'ancienne voie ferrée à Gallargues le Montueux** (450 000 € HT)
- Le pont et **seuil d'Aubais Villetelle** (1 099 695 € HT)
- Le pont et le **seuil de Runel à Salinelles** (360 000 € HT)

## GESTION DES ZONES HUMIDES

Les zones humides jouent le rôle de **filtre naturel** (matières minérales et organiques) et un rôle **tampon** vis-à-vis des crues. Elles sont aussi de formidables **réservoirs de biodiversité**. L'EPTB intervient pour restaurer les zones humides dégradées.

## LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

Les espèces exotiques envahissantes sont considérées comme l'une des quatre principales causes de **régression de la biodiversité**. Sur le bassin versant du Vidourle sont retrouvés notamment la renouée du Japon, l'érable negundo, l'ailante, la jussie (pour la flore) ; le ragondin, l'écrevisse américaine et la tortue de Floride (pour la faune).

Une **stratégie de lutte** a été définie pour les 5 prochaines années et les actions sont ciblées par des tronçons, en fonction des milieux et des espèces. L'équipe verte contribue à l'éradication de ces espèces indésirables.

## LE SITE NATURA 2000 : SOMMIÈRES A LA MER

Natura 2000 est un réseau de sites naturels visant à **préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables** à l'échelle européenne. En 2006, la partie aval du Vidourle, entre Sommières et la mer, a été retenue comme site d'Intérêt Communautaire Natura 2000. Les espèces ayant justifié sa désignation sont : les forêts, galeries à saules et peupliers blancs, la libellule Gomphus Graslini, la tortue Cistude d'Europe, l'Alose feinte et le castor d'Europe.

L'EPTB est l'animateur du site Natura 2000 et collabore avec le Conservatoire des Espaces Naturels.

## LE TRANSPORT SÉDIMENTAIRE

Le transport naturel des sédiments lors des crues est bloqué par la présence des nombreux ouvrages situés en travers du Vidourle (seuils, barrages ..). Un **plan d'actions** a été défini en 2023 pour **remobiliser les sédiments**.

En automne 2025, à Sommières : 2 000 m<sup>3</sup> de matériaux, bloqués derrière le seuil du pont Tibère, ont été réinjectés en aval du seuil.

Un projet de remobilisation des sédiments accumulés en amont du barrage de Conqueyrac est prévu en 2027. Les sédiments redéposés pourront bénéficier des crues du Vidourle pour se déplacer et former de nouveaux habitats essentiels à la faune et la flore.





# PRESERVER LA DISPONIBILITÉ ET LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE

## 95%

des affluents en assec temporaire en été

## 100 l/s

débit d'étiage à Sommières

## 40%

de réduction du déficit sur les prélèvements depuis 2009

## LE VIDOURLE, UN FLEUVE DANS UN CLIMAT MEDITERRANÉEN

Des écoulements naturels très faibles voire nuls en période d'étiage, de l'ordre de quelques litres par seconde en amont du bassin versant à environ quelques centaines de litres par seconde en aval. Le Vidourle et ses affluents présentent de nombreuses zones d'assec en période estivale. Sur certains tronçons, situés dans les secteurs de calcaires karstiques, l'assec est quasi-permanent. C'est le cas entre St Hippolyte du Fort et Sauve sur 7 km.

Ce territoire, identifié en déséquilibre quantitatif depuis 2006, subit de plus les effets du dérèglement climatique qui vont s'amplifier dans l'avenir.

## ENJEUX

Il s'agit de résorber le déficit quantitatif dans les ressources en eau et contribuer au maintien de la vie aquatique et de la biodiversité en conservant de l'eau dans les cours d'eau.

## OBJECTIFS

- ◆ Résorber le déficit quantitatif
- ◆ Améliorer la connaissance sur les relations entre les eaux souterraines (zones karstiques notamment) et les cours d'eau
- ◆ Maintenir les usages (eau potable, agricole, loisirs, industrie ...)
- ◆ Préserver les milieux aquatiques et les services qu'ils offrent



## LES PLANS ET PROJETS DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

### PGRE

2019-2025  
Plan de Gestion de la Ressource en Eau  
50 actions  
19 000 000 €

### Bilan

PGRE  
2026/2027

### PTGE

Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau  
Projet



## AMÉLIORER LA CONNAISSANCE

Il s'agit de mieux définir les **échanges entre les eaux souterraines et les eaux de surface** et comprendre pourquoi malgré des réserves d'eau souterraines importantes dans les massifs calcaires karstiques, le débit des cours d'eau reste très faible en période estivale.

Ces études engagées en 2022, dites « études karsts » permettront d'orienter les actions futures de préservation de la ressource. Elles se déroulent dans deux secteurs :

- Secteur de Saint-Hippolyte du Fort—Quissac
- Secteur de Sommières

**Coût des études : 1 000 000 € HT environ**

## OPTIMISER LA GESTION DE L'EAU DANS LES ANCIENS CANAUX D'IRRIGATION : LES BÉALS

L'enjeu est de **restaurer un équilibre** entre les besoins des usagers et la capacité réelle des milieux naturels fragilisée lors des épisodes de sécheresse estivale. Une meilleure gestion des prélèvements par les béals permettrait de réduire les pertes en eau.

Plusieurs béals situés entre Cros et Vic-le-Fesc vont faire l'objet d'une déclaration d'Intérêt Général pour pouvoir engager des travaux : réhabilitation des canaux, amélioration de l'étanchéité, modernisation des prises d'eau et mise en conformité réglementaire.

**Coût études + travaux : 357 000 € HT**

## ACCOMPAGNER LA SUBSTITUTION DES PRÉLÈVEMENTS QUI IMPACTENT LE VIDOURLE

**Substituer les prélèvements** qui ont une incidence sur le débit du Vidourle et ses affluents permettrait de **réduire le déficit quantitatif** sur le Vidourle. Le forage de Rabassières, situé sur la Commune de Corconne dans les formations calcaires du crétacé, permettrait de remplacer plusieurs captages d'eau potable situés à proximité ou dans les alluvions du Vidourle : captage du Syndicat de Liouc, Brouzet, Corconne, captages de Quissac et de Sauve.

L'EPTB accompagne les maitres d'ouvrage pour faire aboutir ce projet.



## LIMITER LES APPORTS DE POLLUTIONS DANS LES COURS D'EAU

Des phénomènes d'eutrophisation (développement excessif de végétaux) sont observés sur le Vidourle entre Sauve et Quissac en période de basses eaux. Une étude qui a pour objectifs de comprendre l'origine du phénomène d'eutrophisation et de **définir la quantité d'apport de nutriments que le cours d'eau peut tolérer** (flux maximum admissible), va être engagée en 2026.

L'étude aboutira à la définition d'un **plan d'actions** de réduction des apports polluants pour lutter contre les phénomènes d'eutrophisation.

**Coût étude : 160 000 € HT**

# UN CONTRAT EAU ET CLIMAT 2027–2030

**+ 1,7 °C**

entre 1959 et 2018 dans le département du Gard

**+ 4 °C**

D'ici 2100

Projection « eau et climat 3.0 »

**+ 20%**

des besoins en eau pour l'irrigation agricole en 2050

Projection « eau et climat 3.0 »

## OUTIL STRATÉGIQUE MAJEUR POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES

L'engagement dans cette démarche traduit la volonté du territoire de **renforcer la gestion durable de l'eau** sur le bassin versant en intégrant pleinement les **enjeux liés aux effets du changement climatique**.

Le programme d'actions décliné dans le contrat sera construit sur la base d'enjeux partagés par le territoire.

Ce contrat intégrera des actions concernant les 3 thématiques suivantes :

- Ressource en eau** : amélioration de la connaissance du fonctionnement des eaux souterraines, surveillance de la ressource, anticipation des tensions futures, optimisation des réseaux d'eau potable, économie d'eau ...
- Milieux aquatiques et biodiversité** : restauration de la continuité écologique, de zones d'expansion de crue, reconquête de la biodiversité, lutte contre les espèces invasives, création ...)
- Qualité de l'eau** : lutte contre l'eutrophisation, réduction des apports polluants dans les cours d'eau ...

Il s'agit d'un **contrat multi-acteurs avec plusieurs maîtres d'ouvrages** : EPTB, EPCI, syndicats ... **et plusieurs financeurs** : Agence de l'Eau conseils départementaux Gard et Hérault, région Occitanie.



Signature prévue en juillet 2027

# GOVERNANCE

## LE COMITÉ SYNDICAL

Le comité syndical, où siègent les représentants des membres, est l'instance décisionnaire de l'EPTB.



**PRÉSIDENT**

**BUREAU : Président**

**1 à 5 vice-présidents**

**Membres élus**

Elus lors du comité syndical parmi les délégués

**21 membres titulaires**  
**21 membres suppléants**

## INSTANCE DE CONCERTATION MULTI-ACTEURS

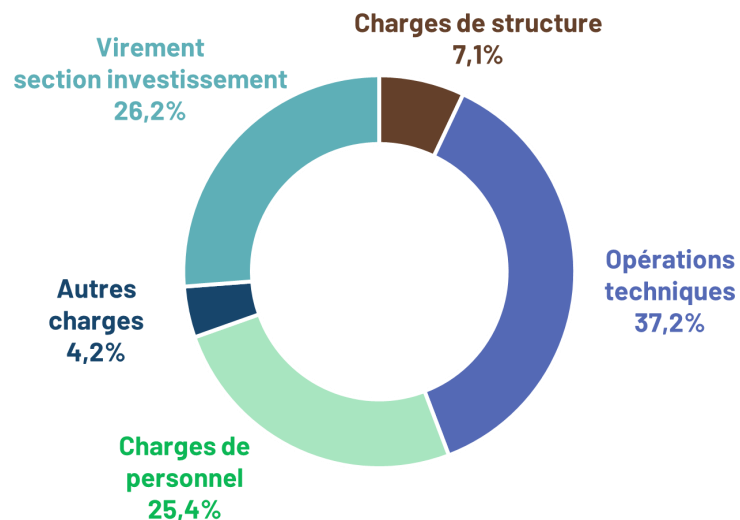
Une gestion équilibrée et durable de l'eau nécessite de concilier les usages ainsi que le développement de notre territoire avec la préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Les acteurs concernés doivent donc dialoguer et s'organiser pour assurer cette gestion à l'échelle du bassin versant.

Une **nouvelle instance de concertation multi-acteurs dédiée aux grands enjeux de l'eau**, regroupant les représentants des différentes parties prenantes sur le bassin versant du Vidourle, sera installée en 2026. Elle rassemblera des représentants des collectivités territoriales et leur groupement ; des usagers, organisations professionnelles, associations ... et enfin des représentants de l'état et de ses établissements publics.

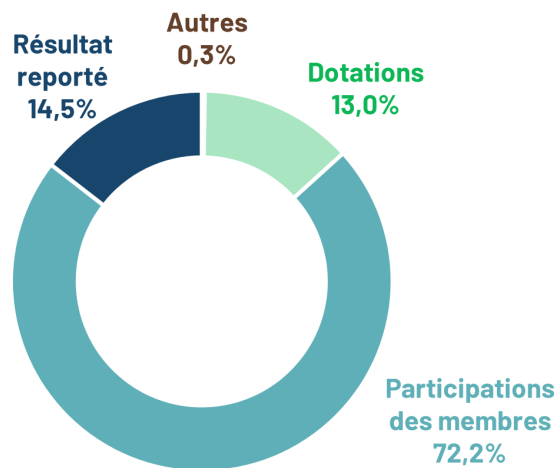
# BUDGET 2026

**FONCTIONNEMENT : 5 165 810 €**

## DÉPENSES FONCTIONNEMENT

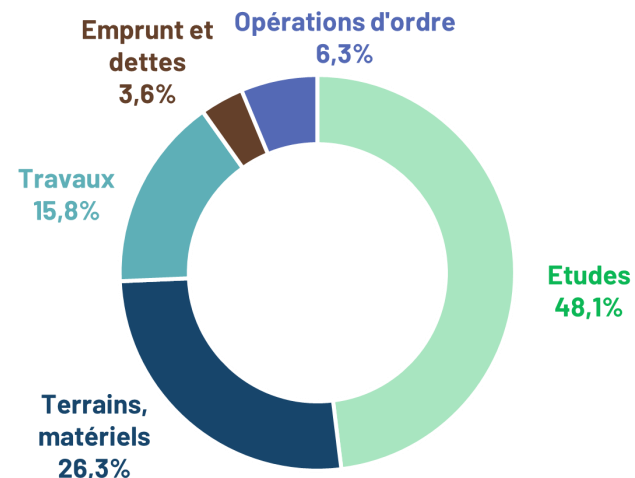


## RECETTES FONCTIONNEMENT

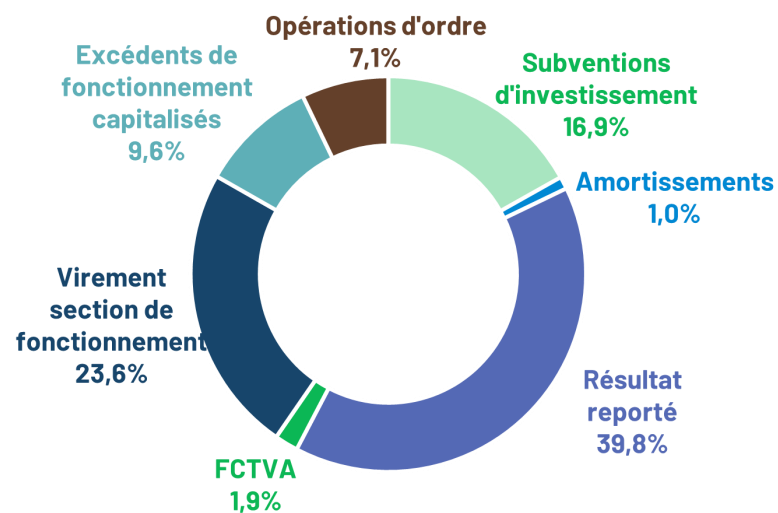


**INVESTISSEMENT : 5 728 378 €**

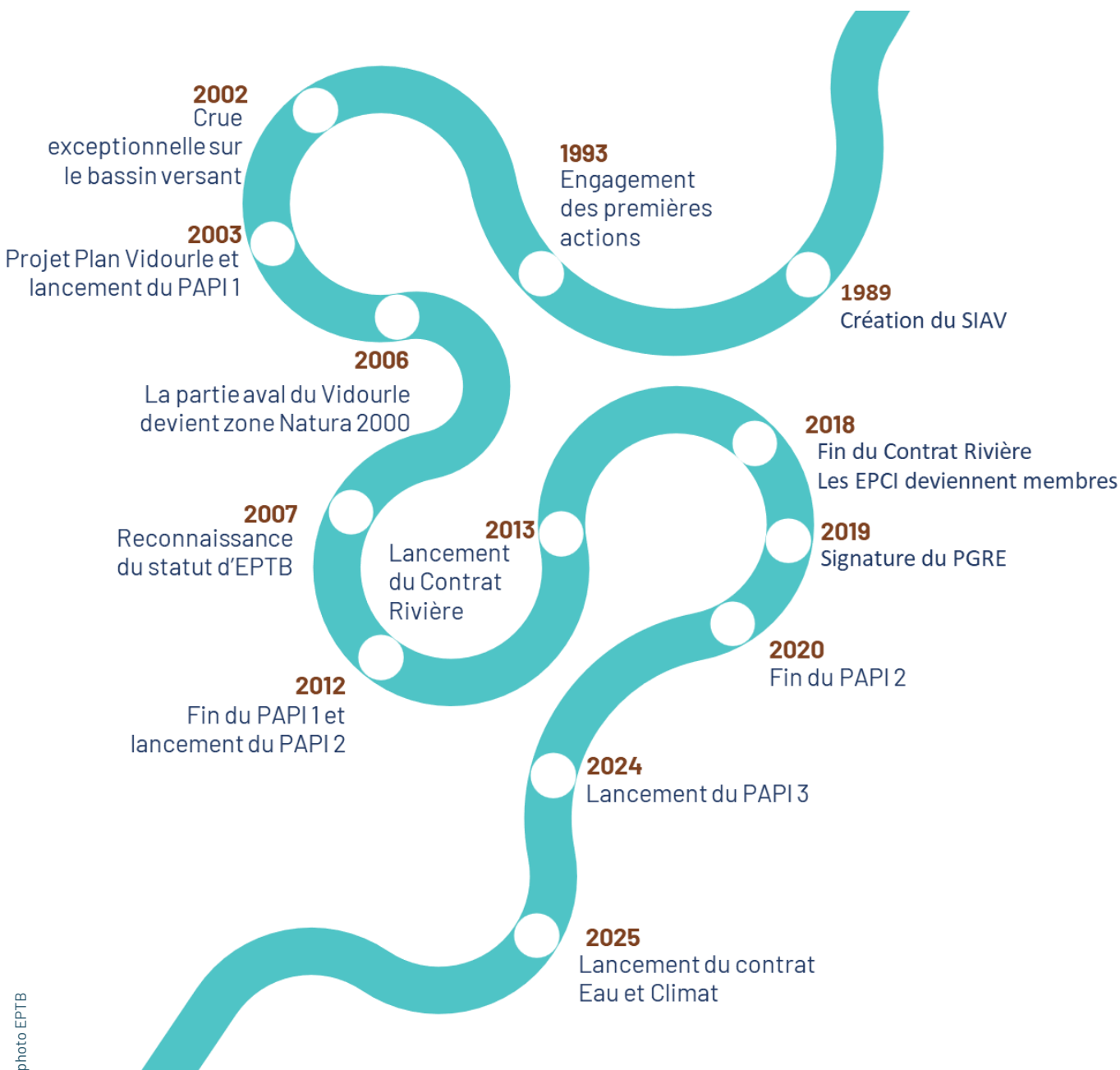
## DÉPENSES INVESTISSEMENT



## RECETTES INVESTISSEMENT



# L'EPTB VIDOURLE



**22**

Agents

Direction : 3

Techniques : 15

Administratifs : 4

**UN GROUPEMENT DE COLLECTIVITES AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE, DE LA VIGILANCE ET DE L'ACTION POUR :**

- Se protéger et s'adapter aux inondations
- Préserver la biodiversité de nos rivières
- Restaurer l'équilibre quantitatif des ressources en eau du bassin versant
- Faire face aux effets du changement climatique sur la ressource en eau sur les milieux aquatiques



04 66 01 70 20



[www.vidourle.org](http://www.vidourle.org)



216 chemin de Campagne  
30250 SOMMIERES